

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 1 au 10 Octobre 2024

Sommaire

Météo: Excepté l'extrême Nord la décade a été pluvieuse sur le pays

Hydrologie: Accentuation de la crue à Podor où les hauteurs d'eau sont plus importantes.

Situation agricole: Maturation de l'arachide au Nord et au Centre du pays et récolte du mil dans plusieurs localités

Situation pastorale: Couvert végétal est bien fourni dans les régions Sud, Sud-est du pays et Centre

Situation des marchés: Présence sur les marchés des premières récoltes en vert de l'arachide, du maïs et du niébé.

Situation pluviométrique

Excepté la région de Saint Louis, la décade a été pluvieuse sur tout le pays.

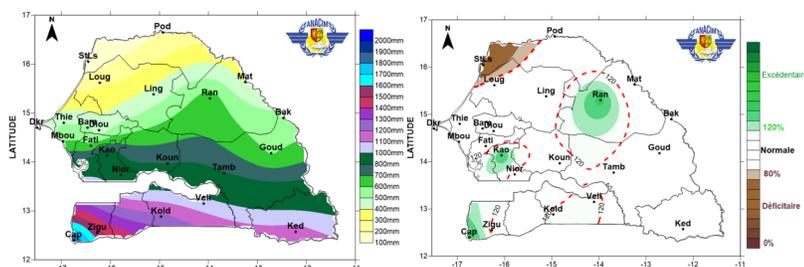
Au Nord, les pluies ont été plus importantes dans la région de Louga où deux à trois événements pluvieux ont été notés.

Dans le Centre, les phases humides du 4 au 5 octobre et du 9 au 10 octobre ont occasionné des manifestations pluvio orageuses modérées sur plusieurs endroits. Des cumuls décennaux compris entre 50 et 100 mm ont été notés dans la région de Thiès, tandis que dans la région de Diourbel les cumuls décennaux ont dépassé 100 mm dans plusieurs localités. Ces bonnes pluies ont relevé le niveau de déficit dans cette région qui affiche maintenant un profil normal. Durant la journée du 09 octobre plusieurs postes du Centre ont enregistré des pluies extrêmes: c'est le cas de Médina Sabakh (118.5mm), Patar Sine (117 mm), Ndoulo (113mm), Ngayenne Sabakh (107.2 mm), Djoly (105mm) et Diouckoul Mbelbouck (100 mm).

A l'Est, les pluies ont été au rendez vous, avec une intensification à Kédougou où les cumuls décennaux ont évolué entre 115 mm à Fongolimbi et 221 mm à Salémata.

Au Sud, les pluies se sont poursuivies à l'image de la décade précédente. Les cumuls de la période ont oscillé entre 23.3 mm à Cabrousse et 149 mm à Goudomp.

Les cumuls saisonniers ont évolué entre 113.7 mm à Saint Louis et 1924.8 mm au Cap Skirring. La situation comparée à la normale 1991-2020 est normale à excédentaire avec un déficit dans le département de Saint Louis.



Perspectives pour la deuxième décade du mois d'Octobre

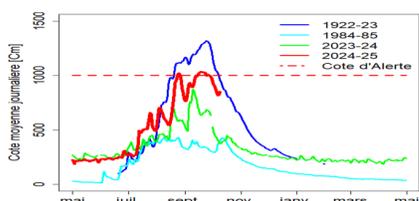
Du 11 au 13 octobre 2024, des orages accompagnés de pluies faibles à modérées sont prévus sur les régions Sud, Centre, ainsi que sur le littoral et le Nord-est, notamment à Matam et Linguère. Une période de temps stable s'installera jusqu'au 16 octobre, avant le retour des pluies dans les localités susmentionnées, entre le 16 et le 17 octobre. En revanche, les chances de précipitations resteront faibles dans l'extrême Nord, notamment à Saint-Louis et Podor, durant cette décade.

Stations	Cumul au 10 Oct (mm)		Normale 1991-2020
	2024	2023	
Saint Louis	113.7	468.3	256.3
Podor	195.4	291.6	230.4
Matam	343.7	320.0	394.4
Ranérou	657.0	614.1	425.1
Louga	289.9	443.5	307.3
Linguère	446.4	436.8	416.5
Diourbel	399.0	713.7	506.4
Bambey	524.0	599.4	505.1
Thiès	497.1	486.2	429.0
Mbour	602.4	633.6	536.5
Dakar Yoff	393.8	454.8	385.4
Fatick	619.0	649.8	581.7
Kaolack	938.8	682.5	609.7
Kaffrine	614.0	725.4	629.7
Koungheul	804.5	510.4	696.4
Nioro du Rip	855.0	843.0	747.8
Tamba	806.3	634.0	699.6
Goudiry	599.9	525.7	592.9
Bakel	544.5	629.3	557.9
Kédougou	1183.8	1211.9	1162.8
Kolda	1250.0	1106.3	1021.7
Sédhiou	1754.4	945.7	1051.1
Vélingara	1062.6	856.5	856.3
Ziguinchor	1569.6	1252.8	1317.7
Cap Skirring	1924.8	1648.6	1201.0

Situation hydrologique

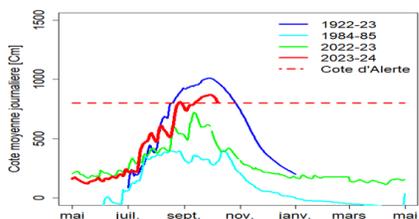
Station hydrométrique de Bakel

Le plan d'eau est passé de 944 cm le 01 Octobre à 881 cm le 10 Octobre. La tendance est à la baisse de 63 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est en dessus de 440 cm de son niveau de l'année hydrologique dernière (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 529 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulité (1922-1923), le niveau est inférieur de 170 cm en moyenne (Figure 1). Après avoir été atteinte le 24 août et dépassée le 25 août atteignant 10,2 m, la cote d'alerte a une seconde fois été atteinte ce 15 septembre et dépassée entre le 16 et le 18 septembre atteignant 10,32 m avant que le niveau de l'eau ne recommence à baisser en deçà de la cote le 25 septembre. Un troisième dépassement de la cote est intervenu le 26 septembre avec 10,06 m mais le niveau de l'eau est redescendu en deçà de la cote le jour suivant.



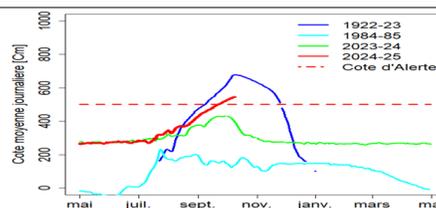
Station hydrométrique de Matam

Le niveau d'eau est passé de 867 cm le 01 Octobre à 803 cm le 10 Octobre. La tendance est à la baisse de 64 cm. Le niveau actuel du fleuve à la même période est supérieur à 361 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2023-2024). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 535 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulité (1922-1923), le niveau est inférieur de 151 cm en moyenne (Figure 2). Nb : Après avoir été atteinte et dépassée les 26 et 27 août (avec 8,05 m et 8,09 m), la cote d'alerte encore été atteinte et dépassée depuis le 12 septembre jusqu'à ce 30 septembre avec 8,69 m.



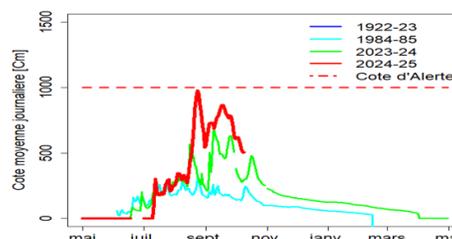
Station hydrométrique de Podor

Le niveau de l'eau est passé de 527 cm le 01 Octobre à 549 cm le 10 Octobre. La tendance est à la hausse de 22 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une hausse de 124 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 404 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulité (1922-1923), le niveau est inférieur de 120 cm en moyenne (Figure 3). Après avoir été atteinte et dépassée le 21 septembre (avec 5,01 m), la hauteur d'eau continue de monter atteignant 5,24 m ce 30 septembre.



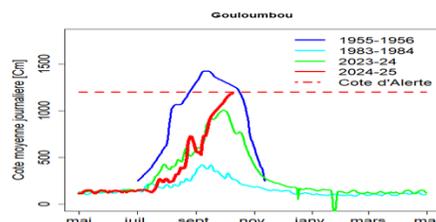
Station de Falémé à Kidira

Le niveau de l'eau est passé de 611 cm le 01 Octobre à 700 cm le 10 Octobre. La tendance est à la hausse de 89 cm. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2023-2024) sur la même période montre une hausse de 273 cm en moyenne. Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulité (1984-1985), le niveau est largement supérieur de 422 cm en moyenne.



Station hydrométrique de Gouloumbou

Le plan d'eau est passé de 1115 cm le 01 Octobre à 1192 cm le 10 Octobre. La tendance est à la hausse de 77 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est supérieur de 241 cm en moyenne par rapport à son niveau de l'année hydrologique dernière (2022-2023). Comparé à l'année hydrologique de la plus faible hydraulité (1983-1984), le niveau est largement supérieur de 866 cm et par rapport à l'année hydrologique de la plus forte hydraulité (1955-1956), le niveau est inférieur de 127 cm en moyenne. Il y'a un risque de débordement de la Gambie sur l'axe Simenti-Gouloumbou où la cote d'alerte est sur le point d'être atteinte à Gouloumbou.



Conclusion :

La situation hydrologique est marquée par une **tendance à la hausse** dans les bassins du fleuve Sénégal sauf à Bakel et Matam et dans le bassin du fleuve Gambie.

Le **dépassement de la Cote d'Alerte** du Fleuve Sénégal à Matam et Podor est toujours encours avec l'accroissement de la crue à Podor où les hauteurs d'eau sont plus importantes.

Il y'a un **risque de débordement** de la Gambie sur l'axe **Simenti-Gouloumbou** avec l'atteinte de la cote d'alerte.

Situation agricole

A Fatick, la première vague de semis du mil est au stade maturité complète, **début récolte**, l'arachide est au stade maturation / maturité, le maïs est au stade grain laiteux-pâteux et la pastèque en maturation et maturité. La deuxième vague de semis du mil est au stade grain pâteux - vitreux, l'arachide est au stade formation - remplissages des gousses / maturation.

A Diourbel, la première vague de semis du mil est au stade maturité complète, **début récolte** l'arachide est en début maturité, le niébé en maturation complète, **récoltes en cours**, le maïs est en remplissages des graines, la pastèque en fructification et le sésame en pleine floraison et début fructification. La deuxième vague de semis du mil est au stade début maturité et l'arachide est au stade début remplissages des gousses.

A Kaffrine : le mil est en phase maturation, le sorgho en stades floraison- formation grains- début phase maturation, le maïs en phase maturation- récolte des épis en cours, le riz pluvial en stade formation grains- début phase maturation. Quant à l'arachide, elle est en début phase maturation- **récolte en vert** pour les variétés hâtives. Le niébé est en phase maturation- **récolte**, le **sésame** au stade remplissage des capsules- début phase maturation et le pastèque en phase maturation-début **récolte** premiers semis

A Kédougou, Les cultures sont aux stades **récolte/séchage**, maturité, éclatement de capsule, grainaison, formation gousse et graine laiteux, fécondation, épiaison et pleine montaison

pour les premières vagues de semis ; remplissage à début maturité, formation des gousses/graines et capsules, épiaison/floraison, initiation paniculaire et tallage pour les deuxièmes vagues enfin remplissage des gousses et épis, fécondation, montaison/épiaison à début floraison, développement végétatif et plantule début tallage pour les troisièmes et dernières vagues.

A Thiès : la première vague de semis du mil est en **maturité à début récolte**, l'arachide en maturité, le niébé est en fin de **récolte** pour les variétés à cycle court et poursuite **récoltes pour** les variétés tardives. Le maïs est en début maturation, le sorgho est en épiaison, le riz en début épiaison et la pastèque **en récolte**.

Matam : Les premiers semis ont été effectués à partir de la deuxième décade du mois de Juillet. Ils se sont poursuivis jusqu'à la deuxième décade d'août (niébé, sorgho, pastèque) dans toute la région. Actuellement, on note différents stades phénologiques suivant les spéculations pratiquées et en fonction aussi des périodes de semis. Les céréales sont, principalement, en phase épiaison/floraison pour les premiers semis. L'arachide est au stade de floraison, gynophorisation, remplissage des gousses alors que le niébé est au stade de formation/remplissage des gousses. En ce qui concerne le riz, le stade phénologique constaté est la phase de développement végétatif / tallage avec premier apport d'engrais.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire de cette décade est marquée par les infestations de sauteriaux sur arachide et jachère, de la chenille légionnaire d'automne (CLA) sur maïs, de **la chenille mineuse de l'épi de mil** et de coléoptères méloïdés sur mil, maïs et riz principalement dans les régions de Tambacounda, Kaffrine et Kaolack.

Les traitements phytosanitaires se poursuivent avec le déploiement des Unités de Protection des Végétaux (UPV) au niveau des sites concernés. Ces dernières sont appuyées par les Comités de Lutte Villageois (CLV) équipés de pulvérisateurs manuels et d'atomiseurs.

La chenille légionnaire d'automne (*Spodoptera frugiperda*)

Les prospections réalisées durant cette décade ont révélé des infestations de la CLA au stade (L3 et L4) sur environ 25 ha occasionnant des défoliations sur maïs. Ces attaques sont notées à Tambacounda (Département Tambacounda). Des traitements phytosanitaires ont été effectués avec du Fénical 500 EC au niveau des zones infestées.

Les insectes floricoles et autres ravageurs

Des attaques de *Psalydolytta* sur riz, mil et maïs ont été observées à Touba Madiyana, Louba (Département de Kaffrine) et à Khelcom Daara 8 dans le département de Malem Hodar.

Des infestations de *Heliocheilus albipunctella* au stade larvaire L2 et L4 sur champ de mil ont été notées à Khelcom Daara 8 dans le département de Malem Hodar (100 ha infestés)

Présence de sauteriaux (*Ornithacris cavroisii*) sur jachère et champ d'arachide a été notée à Maka Mbaye dans le département de Guinguinéo et à Diamagadio dans le département de Kaffrine sur une superficie d'environ 50 ha.

Ces attaques ont occasionné des dégâts faibles à sévères par endroit cependant les traitements phytosanitaires se poursuivent au niveau des localités touchées.



Figure . *Heliocheilus albipunctella* et dégâts occasionnés sur épis de mil

Situation pastorale

La Situation des pâturages

Le couvert végétal est bien fourni dans les régions Sud, Sud-est du pays et centre. Moyennement fourni en paille de brousse avec des disparités éco-géographiques conséquentes dans les régions Fatick, Diourbel, et Thiès et peu fourni dans certaines localités du nord du pays. Ainsi, les quantités sont très variables entre les régions de St Louis et Louga. La situation des pâturages est de plus en plus préoccupante du fait de l'irrégularité pluviométrique dans les départements, St Louis, Dagana et Podor (bas diéri).

Abreuvement du bétail

L'essentiel des animaux du système extensif utilise les mares et marigots pour l'abreuver le bétail sauf dans la région St Louis où le remplissage des marres est assez faible et certains forages pastoraux commencent déjà à fonctionner pour l'abreuvement des animaux.

Situation zoo-sanitaire

Durant la période du 30 septembre au 06 octobre 2024, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté cinq cent cinq (505)

suspensions de foyers de maladies.

Les cinq (05) pathologies dominantes sont :

- pasteurellose chez les espèces bovines, ovines et caprines pour 65 foyers ;
- fasciolose pour 53 foyers ;
- myiases chez les espèces asines, bovines, canines, caprines et ovines pour 46 foyers ;
- fièvre aphteuse chez les espèces bovines et ovines et caprines pour 37 foyers ;
- maladie de Gumboro pour 31 foyers ;

Il est à signaler aussi que pour la confirmation ou l'infirmité des suspicions, des prélèvements ont été acheminés au Laboratoire national de l'Elevage et de Recherches vétérinaires (LNERV).

Pour circonscrire les foyers, les mesures suivantes ont été prises : la saisie d'organes impropres à la consommation humaine, l'isolement et le traitement des animaux malades, la vaccination péri-focale, le déparasitage, l'antibiothérapie, l'administration d'anti-inflammatoires et la sensibilisation des éleveurs.

Suivi des marchés

I – Niveau approvisionnement des marchés

Les offres en céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) s'affaiblissent avec l'épuisement des stocks des produits de la campagne agricole précédente. Les stocks des céréales importées (riz) ont aussi baissé. Les stocks des légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) ont nettement baissé par rapport aux deux dernières décades, ce qui a poussé les autorités à lever le gel des importations. La présence des premiers récoltes en vert du maïs, de l'arachide et du niébé est notée dans les zones sud et centre du pays et en provenance des pays limitrophes.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **340F** CFA/kg (mil souna), **430 F** CFA/kg (sorgho), **315 F** CFA/kg (maïs). La comparaison annuelle indique des baisses : mil (- **21%**), sorgho (- **1%**) et pour le maïs (- **5%**). Les variations quinquennales montrent des hausses légères de : mil (+ **6%**), sorgho (+ **26%**) et maïs (+**13%**).

Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **440 F** CFA/kg est en hausse de **14% et 29%**, respectivement par rapport à ses valeurs annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **425 F** CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), **540 F** CFA/kg (riz brisé importé parfumé), **305 F** CFA/kg (maïs) restent élevés surtout pour le riz importé. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé (+**20%**), pour le riz parfumé (+**5%**) et une baisse pour le maïs (- **8%**). Les variations quinquennales montrent des hausses de : riz importé non parfumé (+**29%**), riz importé parfumé (+**16%**) et maïs (+**9%**).

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **925 F** CFA (niébé), **415 F** CFA (arachide coque), **780 F** CFA (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des baisses de **29%** (arachide coque), **21%** (arachide décortiquée) et de **2%** (niébé). La comparaison quinquennale montre des baisses de **18%** pour l'arachide coque, de **4%** pour l'arachide décortiquée. Par contre une hausse de **16%** est notée pour le niébé.

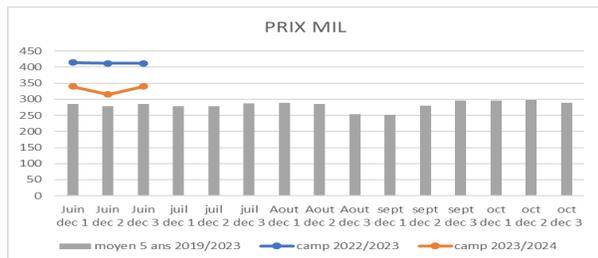
Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **600 – 1000** » F CFA/kg ([oignon importé](#)), « **600 – 1500** » F CFA/kg (pomme de terre importé), soit des prix moyens respectifs de **770 F** CFA/kg, **850 F** CFA/kg. Les variations annuelles sont de - **16%** (oignon importé) et de + **15%** (pomme de terre importé). La comparaison quinquennale indique des hausses de **23%** (oignon importé) et de **38%** (pomme de terre importé).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **287 500 – 462 500** » F CFA/tête pour les bovins, « **80 000 – 135 000** » F CFA/tête pour les ovins, « **35 000 – 45 000** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **365 205 F** CFA, **115 745 F** CFA, **40 945 F** CFA. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles de (-1%) chez les bovins, de (-1%) chez les ovins et (+2) chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des variations de hausse pour les bovins (+ **25%**), ovins (+**16%**) et chez les caprins (+**15%**).

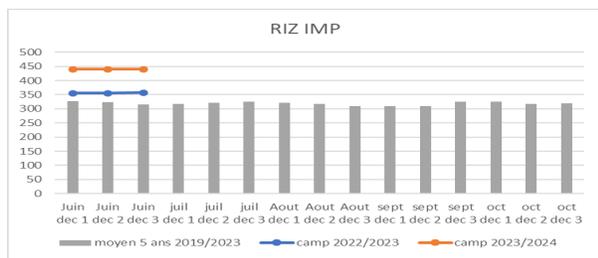
Les termes de l'échange du bétail par rapport au riz importé ordinaire et à l'année passée, ont baissé de **9%, 14% et 13%** respectivement chez les bovins, les ovins et les caprins. Ceci est liée à la hausse du prix du riz importé ordinaire.

Suivi des marchés (suite)

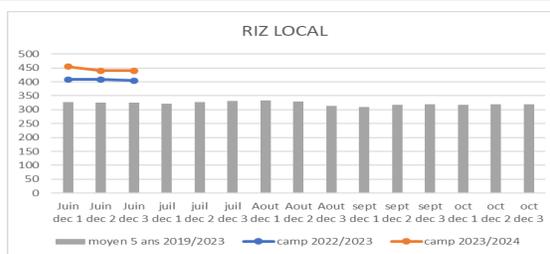
III – Perspectives : La deuxième décade du mois d’octobre 2024 serait marquée par des offres faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks moyens à faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. L’affluence dans les marchés ruraux devrait s’affaiblir avec l’épuisement des stocks des producteurs et les activités de la campagne agricole en cours. Conséquemment, les prix des produits agricoles locaux (céréales sèches, légumineuses) vont poursuivre leurs hausses saisonnières. La présence sur le marché des premières récoltes en vert du maïs, de l’arachide et du niébé dans certaines zones va s’améliorer de plus en plus.



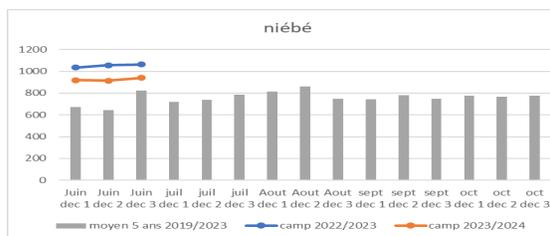
Graphique 1 : Evolution du prix du mil



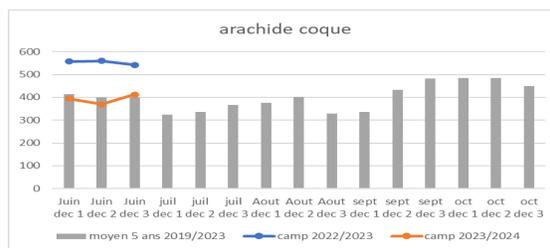
Graphique 2 : Evolution du prix du riz importé ordinaire



Graphique 3 : Evolution du prix du riz local



Graphique 4 : Evolution du prix du niébé



Graphique 5 : Evolution du prix de l'arachide coque

Recommandations

- Pour la planification des récoltes des spéculations en maturation (2ème et 3ème vagues de semis), prendre en compte autant que possible les informations climatiques émanant de l'ANACIM,
- Encourager la Direction de la Protection des Végétaux à intensifier les prospections pour une alerte précoce,
- Alerter les autorités sur les éventuelles conséquences des lâchers du barrage de Manantali au vu de l'actuel niveau des cotes d'alertes du fleuve,
- Déparasiter le bétail contre les parasites externes.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole(Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé , DPVE et à la presse...